

DELIBERATION N°1 - Comptes de gestion 2018 du budget principal et de ses 7 budgets annexes

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Chaufferie de Vesoul » et « Production électrique renouvelable » dressés pour l'exercice 2018 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget principal de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2018 qui présente un excédent de 9 802 704.03 € et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	14 718 362.60 €
	Recettes	14 998 697.01 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	5 567 713.79 €
	Recettes	7 985 259.19 €
Restes à réaliser section Investissement	Dépenses	3 385 980.36 €
	Recettes	5 330 998.61 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2018 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	40 800.00 €
Recettes	40 800.00 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2018 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	0.01 €
	Recettes	0.01 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	17 189.19 €
	Recettes	17 189.19 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N° 5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2018 qui présente un déficit global de clôture de 6 422.01 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	62 190.92 €
	Recettes	66 867.97 €
EXPLOITATION	Dépenses	130 288.43 €
	Recettes	119 189.37 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N°6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2018 qui présente un excédent global de clôture de 27 723.21 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	22 132.36 €
	Recettes	49 873.88 €
EXPLOITATION	Dépenses	55 856.92 €
	Recettes	55 838.61 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N° 7 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2018 qui présente excédent global de clôture de 128.45 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	64 602.44 €
	Recettes	64 730.89 €
EXPLOITATION	Dépenses	165 327.76 €
	Recettes	165 327.76 €

(1) y compris la reprise des résultats 2017

DELIBERATION N° 8 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » 2018 qui présente excédent global de clôture de 99 280 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	Dépenses	720.00 €
	Recettes	100 000.00 €
EXPLOITATION	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €

DELIBERATION N° 9 - Compte administratif du budget annexe « Production électrique renouvelable » de 2018

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe « Production électrique renouvelable » 2018 qui présente excédent global de clôture de 98 940.39 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	Dépenses	0 €
	Recettes	98 940.39 €
EXPLOITATION	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €

DELIBERATION N° 10 - Reprise des résultats 2018 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal et des budgets annexes de 2018 comme suit :

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en l'excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	9 726 314,14 €	76 389,89 €	0 €	9 726 314,14 €	/	76 389,89 €	
Conseil	0 €	0 €	/	/	/	/	/
Prestations de services	0 €	0 €	/	/	/	/	/
Chaufferie Scey	-11 099,06 €	4 677,05 €	/	/	11 099,06 €	4 677,05 €	/
Chaufferie Gy	-18,31 €	27 741,52 €	/	/	18,31 €	27 741,52 €	/
Chaufferie Marnay	0 €	128,45 €	/	/	/	128,45 €	/
Chaufferie Vesoul	0 €	99 280,00 €	/	/	/	99 280,00 €	/
Production électrique renouvelable	0 €	98 940,39 €	/	/	/	98 940,39 €	/

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif principal 2019

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2019 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	315 400.00	013	Atténuation de charges	15 000.00
012	Charges de personnel	909 100.00	70	Produits des services	69 400.00
65	Autres Charges de gestion courante	154 200.00	73	Impôts et taxes	3 200 000.00
67	Charges exceptionnelles	4 615 000.00	75	Autres produits de gestion courante	1 370 400.00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000.00	77	Produits exceptionnels	4 294 000.00
023	Virement à la section d'investissement	5 670 207.30	042	Opérations d'ordre entre section	3 220 542.00
042	Opérations d'ordre entre section	4 174 450.00	002	Résultat reporté	9 726 314.14
Total section		15 845 357.30	Total section		21 895 656.14
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00	10	Dotations fonds divers réserves	51 600.00
204	Subventions d'équipements versées	3 750 000.00	13	Subventions d'investissement	5 714 692.34
21	Immobilisations corporelles	835 000.00	23	Immobilisations en cours	30 000.00
23	Immobilisations en cours	9 847 365.00	27	Autres Immobilisations financières	2 100 067.47
13	Subvention d'investissement	50 000.00	024	Produits de cessions	1 500.00
27	Autres immobilisations financières	201 000.00	45	Opérations pour compte de tiers	3 097 000.00
26	Participations & créances rattachées	100 000.00	021	Virement de la section de fonctionnement	5 670 207.30
040	Opérations d'ordre entre section	3 220 542.00	040	Opérations d'ordre entre section	4 174 450.00
041	Opérations patrimoniales	2 995 953.00	041	Opérations patrimoniales	2 995 953.00
45	Opérations pour compte de tiers	2 897 000.00	001	Solde reporté	76 389.89
Total section		23 911 860.00	Total section		23 911 860.00

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019 si nécessaire avant le vote du budget 2020.

DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe « Conseil » 2019

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2019 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	43 700.00	013	Atténuation de charges	10 800.00
012	Charges de personnel	17 000.00	74	Dotations et participations	31691.67
			77	Produits exceptionnel	18 208.33
Total section		60 700.00	Total section		60 700.00
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2019

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2019, précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	600.00	70	Vente prestations de services	10 100.00
67	Charges exceptionnelles	68 400.00	77	Produits exceptionnels	58 900.00
Total section		69 000.00	Total section		69 000.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
45	Opérations pour le compte de tiers	100 000.00	45	Opération pour le compte de tiers	100 000.00
Total section		100 000.00	Total section		100 000.00

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	80 700.00	70 042	Ventes produits	125 449.06 40 770.00
012	Charges de personnel	7 900.00		Opérations d'ordre entre section	
66	Charges financières	5 300.00			
022	Dépenses imprévues	6 300.00			
042	Opérations d'ordre entre section	54 920.00			
002	Solde reporté	11 099.06			
Total section		166 219.06	Total section		166 219.06
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	4 427.05	040 001	Opérations d'ordre entre section	54 920.00 4 677.05
16	Emprunts et dettes assimilées	13 500.00		Solde reporté	
020	Dépenses imprévues	900.00			
040	Opérations d'ordre entre section	40 770.00			
Total section		59 597.05	Total section		59 597.05

DELIBERATION N° 15 - Budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	33 200.00	70 042	Vente produits	57 368.31 7 000.00
012	Charges de personnel	2 900.00		Opérations d'ordre entre section	
66	Charges financières	3 500.00			
022	Dépenses imprévues	2 600.00			
042	Opérations d'ordre entre section	22 150.00			
002	Résultat reporté	18.31			
Total section		64 368.31	Total section		64 368.31
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	700.00	13 040 001	Subventions d'investissement	1 908.48 22 150.00 27 741.52
21	Immobilisations corporelles	26 850.00		Opérations d'ordre entre section	
16	Emprunts et dettes assimilées	14 250.00		Résultat reporté	
020	Dépenses imprévues	3 000.00			
040	Opérations d'ordre entre section	7 000.00			
Total section		51 800.00	Total section		51 800.00

DELIBERATION N° 16 - Budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	89 600.00	70 042	Ventes Produits	154 740.00 14 760.00
012	Charges de personnel	7 600.00		Opérations d'ordre entre section	
66	Charges financières	9 300.00			
022	Dépenses imprévues	6 900.00			
042	Opérations d'ordre entre section	56 100.00			
Total section		169 500.00		Total section	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	10 000.00	13 040 001	Subventions d'investissement	8 971.55 56 100.00 128.45
16	Emprunt et dettes assimilées	38 500.00		Opérations d'ordre entre section	
020	Dépenses imprévues	1 940.00		Résultat reporté	
040	Opérations d'ordre entre section	14 760.00			
Total section		65 200.00	Total section		65 200.00

DELIBERATION N° 17 - Budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Vesoul

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2019 de la Chaufferie de Vesoul, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
012	Charges personnel	17 000.00	70	Ventes produits	17 000.00
Total section		17 000.00	Total section		17 000.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	99 280.00	001	Résultat reporté	99 280.00
Total section		99 280.00	Total section		99 280.00

DELIBERATION N° 18 - Budget primitif annexe 2019 « Production électrique renouvelable »

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2019 « Production électrique renouvelable », précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2019, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	11 140.00	70	Ventes produits	28 140.00
012	Charges de personnel	17 000.00			
Total section		28 140.00	Total section		28 140.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	275 000.00	16	Emprunts et dettes assimilées	176 059.61
			001	Résultat reporté anticipé	98 940.39
Total section		275 000.00	Total section		275 000.00

DELIBERATION N° 19 – Participation à la SEML « Côte d'Or Energies »

Le Comité syndical autorise l'augmentation du capital de la SEML Côte d'Or Energies avec un apport en capital du SIED 70 de 100 000 € et désigne M. J. Marc JAVAUX comme représentant du syndicat pour siéger à l'assemblée générale et, en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration.

DELIBERATION N° 20 – Abandon de la compétence « Chaufferie bois et réseau de chaleur » de Jussey

Le Comité syndical accepte l'abandon de la compétence « Chaufferie bois et réseau de chaleur » de la commune de Jussey.

DELIBERATION N° 21 – Contrats de concession électricité – Négociation des nouveaux contrats

Le Comité syndical prend acte du déroulement des négociations des nouveaux contrats de concession avec ENEDIS-EDF et la SICAE EST.
